

Rapport des activités du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018

1. Conseil d'administration (CA), comité exécutif (CE) et autres comités

1.1 CA

Pour la dernière année des activités, les membres du CA étaient :

Président : M. Paulin Bouchard, président de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ);

1^{er} vice-président : M. Yvan Lacroix, président-directeur général de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC);

2^e vice-président : M. Yvan Brodeur, vice-président du Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV).

Les autres administrateurs étaient :

M. Gyslain Loyer, président des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ);

M. Pierre-Luc Leblanc, président des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ);

M. Donald Desharnais, administrateur de la FPOQ;

Mme France Perreault, présidente des Éleveurs de poulettes du Québec;

M. Christian Trottier, président des Couvoiriers du Québec.

Les administrateurs se sont réunis à quatre reprises au cours de la période, deux rencontres physiques les 9 janvier et 9 février 2018 suivies de deux rencontres par conférence téléphonique les 23 mars et 20 juillet 2018.

1.2 CE

Durant cette période, le CE, constitué du président et des deux vice-présidents, a tenu deux rencontres physiques les 18 juin et 9 octobre 2018.

1.3 Comité consultatif

Le comité consultatif ne s'est pas réuni au cours de cette période. Le mandat des membres du comité consultatif est d'apporter leur expertise et leur soutien au CA sur des dossiers techniques et d'orientation, particulièrement en relation avec le Plan de mesures d'urgence.

Au cours de la période, les membres du comité étaient :

Mme Sophie Benoît de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA);
Mmes Silke Schantz et Anna Maria Martinez du CQTV;
Mme Julie Boudreau de l'AQINAC;
Dr Ghislain Hébert de l'Association des vétérinaires en industrie animale du Québec (AVIA);
Mme Nathalie Robin des EVQ;
Dre Martine Boulianne de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Mme Angèle Hudon-Tanguay de la FPOQ;
Dre Chantal Proulx du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ);
M. Benoît Gibeau, des POIQ.

1.4 Équipe technique santé

L'Équipe technique santé est composée des médecins vétérinaires membres du Réseau aviaire du MAPAQ. L'EQCMA a pour mission de conseiller le CA sur des dossiers de santé animale. Le Réseau aviaire a pour mandat de surveiller la santé aviaire afin de recueillir et diffuser de l'information nécessaire aux intervenants visant à protéger la santé du cheptel aviaire québécois, la santé publique et l'accès aux marchés.

Au cours de la période, l'Équipe technique santé s'est réunie à deux reprises, une rencontre physique le 21 novembre 2017 et une deuxième fois par conférence téléphonique le 23 mai 2018.

M. Martin Pelletier et Mme Nadia Bergeron ont participé à une douzaine de conférences téléphoniques du Réseau aviaire élargi pendant cette période pour discuter des cas de laryngotrachéite infectieuse (LTI) et de mycoplasme à *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

Les membres de l'Équipe technique santé étaient :

Dre Martine Boulianne de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Dres Julie Marie-Eve Brochu-Morin et Myriam Bernier du MAPAQ;
Dres Diane Brodeur et Linda Lallier, médecins vétérinaires chez Couvoir Boire et Frères inc.;
Dre Sonia Chénier du MAPAQ;
Dre Julie-Hélène Fairbrother du MAPAQ;
Dr Ghislain Hébert, médecin vétérinaire praticien et chef d'équipe;
Dr Benoît Lanthier, médecin vétérinaire praticien;
Dr Luc Bergeron du MAPAQ;
Dre Louise Mercier, médecin vétérinaire praticienne;
Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Dr Daniel Venne, médecin vétérinaire chez Couvoir Scott.

2. Projets en cours

2.1 Régime d'indemnisation

Entamé en 2012 avec une étude de faisabilité, le projet de régime d'indemnisation, subventionné dans le cadre du programme des initiatives Agri-risques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), a franchi une étape importante de développement dans le cadre d'un projet réalisé entre mai 2015 et mars 2018.

Le régime vise à proposer aux partenaires du secteur avicole québécois un outil financier (assurance) permettant de couvrir certains coûts et quelques pertes encourus lors de six maladies ciblées. Ces dernières sont les quatre maladies déclarables auprès du gouvernement fédéral (ex. : influenza aviaire) de même que la LTI et MG.

Au cours de la dernière année, les activités du projet ont porté sur la finalisation de tous les enjeux administratifs nécessaires à la mise en œuvre du régime d'indemnisation. Ce dernier sera d'ailleurs géré par l'Alliance réciproque de l'industrie des œufs de consommation du Canada (ARIOCC) qui a déjà plusieurs années d'expérience dans la gestion d'assurances de maladies avicoles. À la suite des présentations amorcées à l'automne 2017 et qui se sont poursuivies à l'hiver 2018 auprès de tous les membres de l'EQCMA et autres intervenants concernés, l'EQCMA a reçu leur engagement de principe et financier à l'égard de la mise en place du produit d'assurance prévue pour le début de l'année 2019.

2.2 Mycoplasma synoviae (MS)

Le 19 février 2016, le CA a convenu d'aller de l'avant avec une revue de littérature scientifique sur MS, une maladie qui a eu des impacts importants dans quelques éclosions au Québec au cours des récentes années. De plus, il a été convenu d'obtenir plus d'information sur la prévalence de MS au Québec en faisant une étude de prévalence représentative de tous les types de production. Un protocole de recherche a été développé en 2016, mais il n'a pas été possible de trouver tout le financement nécessaire à la réalisation de ce projet. Une demande d'aide financière a été soumise le 28 septembre 2018 dans le cadre du volet recherche et développement du programme des initiatives Agri-risques d'AAC. Cette demande vise à réaliser l'étude de prévalence sur MS souhaitée depuis deux ans à laquelle un volet d'exploration de coûts est inclus afin d'évaluer la possibilité d'ajouter cette maladie au régime d'indemnisation. Si le financement est accordé, le projet se déroulera sur deux ans et démarrera le 1^{er} avril 2019.

2.3 Déclaration obligatoire des maladies avicoles

Au cours de la dernière année, des efforts ont été déployés pour la mise à jour des exigences réglementaires concernant la déclaration obligatoire et le respect de mesures de biosécurité par les producteurs lors d'éclosion d'une des six maladies avicoles sous mandat de l'EQCMA.

L'EQCMA a collaboré de près avec les associations de producteurs afin d'incorporer aux règlements les dernières modifications au Protocole d'intervention dans les cas de LTI et de MG comme convenu avec l'Équipe technique santé. Il est prévu que ces révisions soient déposées à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec par les associations de producteurs en 2019.

2.4 Stratégie de réserve élargie de matériel de biosécurité

Au cours de la dernière année, une analyse a été réalisée afin d'augmenter l'inventaire de matériel de biosécurité de l'EQCMA pour mieux faire face à une crise sanitaire d'importance. Plusieurs avenues ont été analysées et le CA de l'EQCMA a retenu une proposition de réserve élargie de matériel d'urgence développée en partenariat avec Les Services avicoles JGL de Victoriaville. Puisque cette entreprise vend déjà certains articles de biosécurité, elle est prête à hausser son inventaire au minimum exigé par l'EQCMA moyennant des frais d'entreposage et de procéder à l'achat et à l'entreposage des autres articles souhaités par l'EQCMA. L'entreprise pourra aussi offrir un service de livraison du matériel aux fermes en situation de crise sanitaire.

3. Projets terminés

3.1 Protocole de biosécurité pour la livraison de poussins et de dindonneaux à la ferme

L'EQCMA, en collaboration avec Les Couvoiriers du Québec, a élaboré un protocole de biosécurité pour la livraison de poussins et dindonneaux à la ferme. Il est destiné aux responsables de la livraison de poussins (fournisseurs) et aux livreurs afin qu'ils prennent, en tout temps, les mesures nécessaires pour minimiser les risques de propagation de maladies à déclaration obligatoire ou autres maladies graves aux troupeaux de volailles. De plus, une annexe sur les procédures de nettoyage, lavage, désinfection et séchage pour les véhicules de livraison des poussins a été ajoutée à ce protocole. Ces mesures comprennent deux niveaux de biosécurité : 1- biosécurité courante (code vert) et 2- biosécurité en situation d'urgence (code orange). Ces documents sont disponibles depuis la fin avril 2018.

3.2 Stratégie d'euthanasie

Avec la mise en œuvre d'un régime d'indemnisation, l'EQCMA doit être en mesure d'avoir une stratégie d'euthanasie dans les cas de LTI et de MG et aurait aussi avantage à pouvoir intervenir en appui à l'ACIA dans les cas de maladies déclarables comme l'influenza aviaire. L'EQCMA a acquis, à l'automne 2017, du matériel spécialisé pour l'euthanasie au dioxyde de carbone (CO₂) de troupeaux de volailles dans les poulaillers. Un protocole pour le gazage au CO₂ de troupeaux de volailles dans les poulaillers a été développé en accord avec les exigences de l'ACIA et l'équipement est disponible depuis le mois de mai 2018 pour utilisation dans les fermes avicoles. Le fournisseur de service est Agro-Extermination. L'équipement a été utilisé à deux reprises durant l'année.

3.3 Bronchite infectieuse

À la suite de l'apparition d'une nouvelle souche (Delmarva) du virus de la bronchite infectieuse, l'EQCMA a envoyé deux messages, le 2 novembre 2017, aux producteurs et aux intervenants incluant une mise à jour de la situation, des recommandations pour les producteurs et des protocoles de vaccination à la ferme. En février 2018, un nouveau message a été envoyé aux producteurs et aux intervenants pour faire un état de la situation et un rappel des recommandations pour la bronchite infectieuse.

L'EQCMA a collaboré à la réalisation d'une enquête, avec la FPOQ, à une meilleure compréhension de quatre lots de « fausses pondeuses » diagnostiqués au Québec. À la suite de l'analyse des données reçues, il n'a pas été possible d'identifier un ou des facteurs de risque expliquant dans la majorité des cas la présence d'un système reproducteur insuffisamment développé produisant une baisse importante de la ponte à cause d'une infection en bas âge avec le virus de la bronchite infectieuse.

L'EQCMA a aussi effectué une étude dont l'objectif était de détecter le virus de la bronchite infectieuse de souche Delmarva (DMV) à l'aide d'un échantillonnage environnemental et d'un test PCR-DMV spécifique. Cette étude a démontré qu'il est possible d'utiliser le test PCR-DMV pour détecter la présence de l'ARN du virus. Le test a par la suite été utilisé pour valider la possible circulation du virus par le transport des volailles. Ce projet a effectivement confirmé que le virus de la bronchite infectieuse de souche DMV peut circuler par le transport des volailles. Cependant, l'étude ne permet pas de conclure sur l'importance de ce facteur de propagation car les autres facteurs potentiels de propagation n'ont pas été analysés (ex. : autres types de véhicules, biosécurité à la ferme et aérosol). Ce projet a mis en évidence l'importance pour tous les producteurs et intervenants du secteur avicole québécois d'améliorer leur biosécurité afin de mieux contrôler la bronchite.

4. Cas de LTI et mycoplasmoses à MG

Entre le 1^{er} novembre 2017 et le 31 octobre 2018, l'EQCMA est intervenue dans une éclosion de MG impliquant trois fermes, dont une avait été diagnostiquée en octobre 2017. Les fermes se situaient en Montérégie et au Centre-du-Québec. Durant la même période, l'EQCMA est intervenue dans deux éclosons de LTI. La première n'a affecté qu'une seule ferme de poulets à griller dans la région de Lanaudière en novembre 2017. La deuxième a affecté huit sites de production de poulets à griller et trois sites de reproducteurs à chair dans la région de Saint-Félix-de-Valois et de Sainte-Élisabeth entre juin et novembre 2018. L'autoquarantaine des fermes de la région de Saint-Félix-de-Valois et de Sainte-Élisabeth n'a pas encore été levée et une vaccination au couvoir pour les poulets à griller et une biosécurité régionale sont toujours en vigueur. Cette dernière année a nécessité aussi beaucoup de temps et de ressources de l'EQCMA dans le contrôle de ces deux maladies.

5. Échanges entre l'EQCMA et l'industrie avicole des autres provinces

Au cours de la dernière année, l'EQCMA a collaboré, sur une base régulière, avec l'industrie avicole de l'Ontario sur le régime d'indemnisation puisque l'Ontario avait aussi un projet d'assurance pour l'influenza aviaire qui doit être lancé sous peu. Ces échanges ont eu lieu par l'intermédiaire du Feather Board Command Center (FBCC).

Pendant la période concernée, plusieurs échanges ont aussi eu lieu entre les deux organisations sur les cas de maladies infectieuses (LTI, MG, bronchite, réovirus) dans les deux provinces. En septembre 2018, le coordonnateur de l'EQCMA a aussi fait une présentation au CA élargi du FBCC sur la structure administrative et financière de l'EQCMA de même que sur ses processus de consultation et ses projets.

6. Membres associés

Dans ses statuts, l'EQCMA a une classe de membres associés, sans frais de cotisation, permettant à toute organisation intéressée par ses activités de s'inscrire afin de recevoir son rapport annuel des activités et autres documents d'information (ex. : communiqués dans les cas de LTI et MG), d'être informée et invitée à d'éventuelles formations et même, dans certains cas, de participer aux comités ad hoc ou permanents. Les membres associés sont aussi invités à participer à la réunion annuelle.

Cinq nouveaux membres associés se sont joints à l'EQCMA durant la période concernée : CEVA Animal Health, DCL nutrition + santé animale, Électrosan inc., Kemin Industries Canada UCL et V Extermination.

7. Activités de diffusion

L'EQCMA a participé à quelques événements ayant permis de mieux faire connaître son mandat, ses activités et ses réalisations. Voici la liste des activités de diffusion réalisées :

- 17 novembre 2017 : présentation « La bronchite infectieuse : état de la situation en Ontario et au Québec » lors de la rencontre de l'AVIA à Québec;
- 12 et 14 décembre 2017 : présentation « Impliquez-vous en biosécurité, c'est payant! » lors des Journées Agri-Marché à Québec et à Drummondville;
- 12 février 2018 : présentation « Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec » à la RMAAQ à Drummondville;
- 23 avril 2018 : cours sur le « Contrôle des maladies dans les secteurs avicole et porcin au Québec » à des étudiants en médecine vétérinaire de la Faculté de médecine vétérinaire;
- 13 juin 2018 : cours sur les « Mesures d'urgence dans les secteurs avicole et porcin au Québec » à un groupe d'étudiants de la Faculté de médecine vétérinaire;

- 12 septembre 2018 : présentation « Update on ILT situation in Quebec » à l’Ontario Association of Poultry Veterinarians à Guelph;
- 24 septembre 2018 : présentation « EQCMA and its mandate in disease prevention and control » lors de la rencontre du CA de VIDO-InterVac à Montréal;
- 25 octobre 2018 : présentation « Observations sur les élevages de volailles hors-quotas – santé et biosécurité » lors des audiences publiques de la RMAAQ à Drummondville;
- 27 octobre 2018 : présentation « Santé et biosécurité pour les petits élevages de volaille » à l’Association québécoise de la volaille Chantecler à Saint-Lambert-de-Lauzon.

Deux articles dans le magazine *NouvAiles* des EVQ de septembre 2018 (numéro 9). Le premier article s’intitule : Biosécurité – Incontournable dans la prévention et le contrôle des maladies avicoles et le deuxième : Un nouvel outil à la gestion de la santé avicole.

8. Autres activités

Voici la liste des autres activités dont l’EQCMA a participé entre le 1^{er} novembre 2017 et le 31 octobre 2018 :

- 14 décembre 2017 : simulation de crise sanitaire du secteur bovin à Drummondville;
- 19 décembre 2017 : rencontre exploratrice sur la surveillance aviaire (MAPAQ) à Drummondville;
- 8 janvier 2018 : rencontre avec l’Association québécoise de la volaille Chantecler à Yamachiche;
- 14 février 2018 : sondage de la Coalition sur la santé des animaux sur les organisations en appui de la santé animale;
- 23 mai 2018 : Comité de surveillance aviaire du MAPAQ à Saint-Hyacinthe;
- 29 mai au 1^{er} juin 2018 : participation à l’International Avian Respiratory Disease Conference à Athens, Georgia, USA;
- 10 juillet : rencontre sur la politique bioalimentaire à Drummondville;
- 24 septembre 2018 : conférence téléphonique sur le projet de mouvements aviaires (MAPAQ-FMV);
- 18 octobre 2018 : participation à une simulation de visite de reconnaissance de l’ACIA dans un cas de maladie déclarable sur une ferme avicole en Estrie.

9. Remerciements

Les principaux enjeux de la période de novembre 2017 à octobre 2018 furent donc le projet de régime d'indemnisation, les nombreux cas de LTI et de MG, la révision des règlements sur la déclaration obligatoire et les mesures de biosécurité de maladies avicoles et la bronchite infectieuse. Ce fut de nouveau une année fort chargée qui a fait appel aux instances de l'organisation de façon régulière de même que de la collaboration de plusieurs partenaires de l'industrie.

En terminant, je souhaite remercier sincèrement tous ceux qui ont collaboré aux activités et aux mesures de contrôle demandées par l'EQCMA lors des cas de maladies au cours de la dernière année. Un merci particulier est adressé aux membres du conseil d'administration et du comité pour leur appui et leur confiance dans le travail réalisé par l'organisation. Je remercie aussi ma collègue Nadia pour la grande qualité de son travail et son dévouement face à tous les défis de la dernière année. Finalement, je souhaite exprimer mon appréciation pour la collaboration et les conseils des vétérinaires membres de l'Équipe technique santé tout au long de la dernière année et à tous les intervenants du milieu avec qui nous avons collaboré et qui appuient l'EQCMA dans la réalisation de son mandat.

Cordialement,



Martin C. Pelletier, agr., MBA
Coordonnateur

Le 21 janvier 2019